



Charte de bonne conduite des responsables du Rassemblement Wallonie-France (R.W.F.)

Signataires: les membres du Conseil Général, les membres des Bureaux d'arrondissements, les responsables locaux au sein des arrondissements et les têtes liste aux élections.

En acceptant la charge de _____, je m'engage à promouvoir le R.W.F. et à respecter en toutes circonstances sa ligne et ses règles, telles que contenues dans son Manifeste fondateur, ses Statuts et les décisions de ses instances dirigeantes, en ce compris le maintien intégral de la confidentialité eu égard à toutes les décisions et tous les documents internes au Parti.

Je m'engage dans la mesure du possible à faire preuve de la plus grande assiduité aux réunions des instances dont je fais partie, et d'y participer activement. J'aviserai le cas échéant à l'avance les responsables de mon impossibilité à me joindre à la réunion, et, (pour les membres du Conseil Général) à déléguer une personne de remplacement.

Je m'engage à utiliser pour les campagnes électorales le matériel de promotion choisi par le Conseil Général, sauf celui qui serait éventuellement utilisé localement ou pour une campagne personnelle, après aval du Conseil Général.

J'utilise dans le courrier concernant le parti le sigle, le logo et les couleurs du R.W.F.

En accord avec les règles du parti, je n'animerai pas de blogue personnel à finalité politique et je n'enverrai pas de courriels à destinataires multiples, sauf pour servir mon action de responsable du parti.

Mes interventions éventuelles sur des blogues, forums et réseaux sociaux de type Facebook et autres, seront en toutes circonstances respectueuses de la dignité humaine.

Date, nom et signature, précédés de la mention « lu et approuvé »